

FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS

IFAS Centre Hospitalier Le Mans



DÉFINITION DU MÉTIER

- En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des **soins de la vie quotidienne** ou des **soins aigus** pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du **rôle propre de l'infirmier**, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une **responsabilité partagée**.



LES MISSIONS DE L'AIDE-SOIGNANT

- 3 missions reflétant la spécificité du métier:
 - ✓ Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie
 - ✓ Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétence
 - ✓ Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel



DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Formation clinique: 770 heures
 - 4 stages: 3 stages de 5 semaines, 1 stage de 7 semaines
 - Ils sont réalisés dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales:
 - Médecine,
 - Chirurgie,
 - Personnes âgées ou handicapées,
 - Service de santé mentale ou de psychiatrie,
 - Secteur extrahospitalier,

- Formation théorique: 770 heures en IFAS



Blocs de compétences	Modules de formation	Volume horaire
Bloc 1- Accompagnement e soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	<u>Module 1</u> - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147h
	<u>Module 2</u> - Repérage et prévention des situations à risque	21h
Bloc 2- Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	<u>Module 3</u> - Evaluation de l'état clinique d'une personne	77h
	<u>Module 4</u> - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	182h
	<u>Module 5</u> - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35h
Bloc 3- Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	<u>Module 6</u> - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70h
	<u>Module 7</u> - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21h
Bloc 4- Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	<u>Module 8</u> - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35h
Bloc 5- Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitements des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	<u>Module 9</u> - Traitement des informations	35h
	<u>Module 10</u> - Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70h

○ **Dispositif d'accompagnement individualisé des apprenants:**

- **Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) : 35 h** (dans les trois premiers mois de la formation)
- **Suivi pédagogique individualisé des apprenants : 7 h** (réparties tout au long de la formation)
- **Travaux personnels guidés (TPG) : 35 h** (réparties au sein des différents modules)



LES ACTEURS DE LA FORMATION

Soignants de proximité

Encadrent l'apprenant pour les activités de soins

Formateur référent :

Assure le suivi de la construction des compétences de l'apprenant

Élève AS :

Construit ses compétences

Développe sa posture réflexive

Tuteur de stage

Responsable de l'encadrement :


Assure le suivi de la formation pratique de l'élève

Maitre de stage,

Responsable de l'organisation du parcours de stage

MODALITÉS D'ENTRÉE :

1ÈRE ÉTAPE: CONSTITUTION DU DOSSIER

- Une pièce d'identité
 - Le curriculum vitae
 - La lettre de motivation manuscrite
 - Un document manuscrit relatant soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation
 - la copie des relevés des résultats et appréciations ou bulletins scolaires (appréciations des stages)
 - la copie des originaux des diplômes
 - Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation
- 

MODALITÉS D'ADMISSION A LA FORMATION

- 2ÈME ÉTAPE : L'ENTRETIEN:
 - D'une durée de 15 à 20 minutes
 - Jury composé d'un aide-soignant en activité et d'un formateur permanent de l'institut de formation
 - Permet d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat
 - Permet d'apprécier le projet professionnel



PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT



PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

3 amphithéâtres



Des salles de TD



Des salles pour des ateliers pratiques

